Le Canard Enchaîné, 12 juin 2013

La décentralisation hollandaise enterrée par le Sénat

ELLE ne flotte pas, elle coule ! La réforme de la décentralisation promise par François Hollande est sortie essorée d'une première lecture, la semaine dernière au Sénat. Pour clarifier les compétences, réduire les échelons, diminuer les coûts, éviter les doublons entre les communes, les départements et les Régions, le gouvernement proposait aux élus de négocier un « pacte de gouvernance territorial ». Les sénateurs l'ont piétiné.

Ainsi, les Conférences territoriales de l'action publique, qui devaient mettre un peu de coordination dans les projets, ne rendront plus que de simples avis. Le gouvernement a, en revanche, généreusement rendu aux collectivités locales la « clause générale de compétence » qui leur permet d'intervenir dans tous les domaines. Elle avait été supprimée par Sarkozy en 2010. Résultat : communes, départements et Régions vont pouvoir continuer de se marcher sur les pieds et de dépenser comme bon leur semble.

Dans la foulée, les élus du Palais du Luxembourg ont donné leur feu vert à la création des « métropoles », ce qui ajoute un échelon administratif supplémentaire. Le projet gouvernemental en comptait 11 ; ils en ont gardé sept et ont rejeté la création d'une métropole parisienne, qui devait favoriser une politique de logement plus coordonnée en Ile-de-France. Pas question pour l'UMP et les communistes d'obliger leurs élus à se regrouper et à abandonner leurs prérogatives.

Les socialistes n'ont pas été les derniers à faire la leçon au gouvernement. Jean-Pierre Sueur, le président de la commission des Lois, s'en est donné à cœur joie : « *Mais, enfin, mesdames les Ministres, d'où cela peut-il sortir ?* » a-t-il résumé avec tact auprès des deux ministres femmes. Les sénateurs ne sont sortis ni de leurs réflexes machistes ni de leurs petits intérêts électoraux.

Leurs collègues de l'Assemblée, qui se pencheront sur le texte en juillet, se montreront-ils plus indulgents envers la réforme, pourtant a minima, du Président ?

J.-M. Th.



Phoca PDF